Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LEGG MASON
GLOBAL ASSET MANAGEMENT

Legg Mason Western Asset Emerging Markets Total Return Bond Fund

Class B US$ Distributing (D) ISIN : IE0034203590

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'obtenir un revenu et d'accroître sa valeur.

Politique d'investissement

- Le fonds investit dans des obligations émises par des États et des sociétés situées dans les pays émergents.
- Il est prévu que le fonds investisse dans des obligations de divers pays des marchés émergents mais il peut investir dans un nombre relativement restreint de pays si des occasions se présentent d'atteindre l'objectif d'investissement du fonds.
- Les investissements du fonds peuvent être libellés dans des devises autres que la devise de référence (dollar US).
- Le fonds peut investir dans des produits dérivés, des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs, permettant d'essayer d'atteindre l'objectif du fonds ainsi que de réduire le risque ou le coût ou de générer une croissance ou un revenu supplémentaire pour le fonds.

Pouvoir discrétionnaire du gestionnaire : Le gestionnaire du fonds sélectionne les investissements à sa discrétion en tenant compte de l'objectif et des politiques d'investissement du fonds.

Monnaie de base du fonds : dollar des États-Unis

Monnaie de la catégorie d'actions : dollar des États-Unis

Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de USD 1,000.

Traitement des revenus : Pour cette catégorie d'actions tout, ou une partie du revenu net est déclaré chaque jour et versé chaque mois aux actionnaires.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds relève de cette catégorie de risque/rendement car les investissements dans des obligations émises par des pays émergents sont habituellement sujets à des variations modérées en termes de valeur.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur:

Obligations : Il existe un risque que les émetteurs des obligations détenues par le fonds ne soient pas en mesure de rembourser l'investissement ou de payer les intérêts dus sur celle-ci, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds. Les valeurs des obligations fluctuent en fonction de l'avis du marché concernant le risque ci-dessus et en fonction des variations de taux d'intérêt et d'inflation.

Liquidité : Dans certaines circonstances, la vente des investissements du fonds peut s'avérer difficile en raison d'une faible demande sur les marchés, dans ce cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces investissements.

Obligations ayant une note de crédit faible : Le fonds peut investir dans des obligations ayant une note de crédit faible ou encore dans des obligations non notées de qualité similaire, lesquelles présentent un niveau de risque plus élevé que celui des obligations ayant une note de crédit élevée.

Investissement dans des marchés émergents : Le fonds peut investir dans les marchés de pays plus petits, moins développés et réglementés et aussi plus volatils que les marchés des pays plus développés.

Fonds concentré : L'approche d'investissement du fonds peut avoir pour conséquence que le fonds investisse dans moins d'obligations, en se concentrant sur un seul pays, ou un petit nombre de pays ou de classes d'actifs par rapport à d'autres fonds obligataires. En d'autres termes, le fonds peut être plus sensible aux conditions économiques, boursières, politiques ou règlementaires que des fonds qui investissent dans davantage d'obligations dans un éventail plus large de pays, secteurs et classes d'actifs.

Monnaie du fonds : Les variations des taux de change entre les monnaies des investissements détenus par le fonds et la monnaie de base du fonds peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur d'un investissement et les revenus qu'il fournit.

Taux d'intérêt : Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur du fonds. Généralement, lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations baisse.

Produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

Contreparties du fonds : Le fonds peut subir des pertes lorsque les parties avec lesquelles il négocie ne peuvent pas honorer leurs obligations financières.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défaillants ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs, surtout dans la mesure où il investit dans les pays développés.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	aucun
Frais de sortie	5,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,05 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	aucune

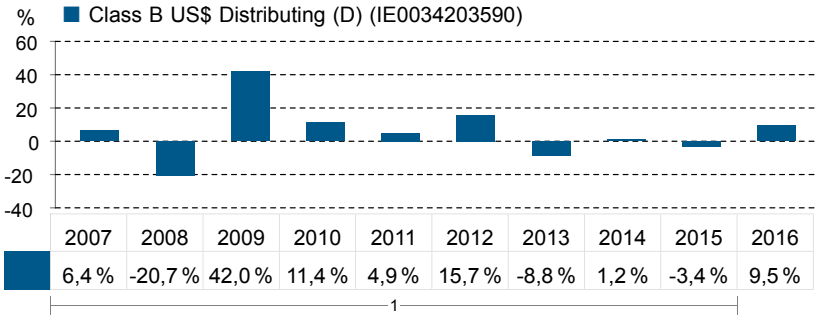
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2016. Il peut varier dans le temps.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées



1 Les performances enregistrées avant le 13 mai 2015 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, car l'objectif et la politique d'investissement étaient différents.

Le fonds a été lancé le 24 février 2004 et la catégorie d'actions a émis des actions pour la première fois le 24 février 2004.

Les performances passées ont été calculées en USD.

La performance tient compte des commissions et des frais dus par le fonds, mais ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie pouvant être dus. Aux fins de performance uniquement, toute recette distribuable (sans déduction des impôts appliqués au niveau local) a été réinvestie.

La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures et elle peut ne pas se répéter.

Informations pratiques

Dépositaire: BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Informations complémentaires: Des informations supplémentaires sur le fonds (y compris le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément et les rapports et comptes sont également disponibles en français, en allemand, en grec, en italien, en norvégien, en portugais et en espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif : BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland et au www.leggmasonglobal.com.

Publication du prix: Le tout dernier prix des actions est publié sur www.leggmason.co.uk/dailyprices.

Législation fiscale: Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Legg Mason Global Funds plc ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure: Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds: Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2017.